

« Une mission noble »

Nommé chef d'état-major de l'armée de terre en juillet 2021, le général d'armée Pierre Schill est adhérent à l'Union nationale des combattants. Pour les lecteurs de *La Voix du Combattant*, il a accepté de revenir sur les raisons de son soutien à une association dont il souligne la « noble mission ». Entretien.

La VDC : Mon général, vous êtes Saint-Cyrien de la promotion Lieutenant Tom Morel (1987-1990). Affecté dans les troupes de marine, vous avez peu connu l'armée de conscription. Quelles sont les raisons qui ont conduit un soldat professionnel du XXI^e siècle à adhérer à une association née au lendemain de la première guerre mondiale, rassemblant majoritairement des appelés du contingent ?

Général Pierre Schill : « Le principal et le plus fondamental des points communs entre le soldat appelé et le soldat engagé est d'être un soldat. Les actions menées par l'Union nationale des combattants - actions sociales, d'aide aux blessés et aux familles, l'accompagnement pour favoriser une reconversion professionnelle - répondent aux besoins de nombreux de nos camarades qui ont quitté le service après un passage plus ou moins long sous les drapeaux. La fraternité d'armes est primordiale à mes yeux car elle dépasse les clivages. L'histoire de l'UNC, dès ses origines, en témoigne. Ses fondateurs Georges Clemencau et le révérend père Brottier, « deux hommes aussi peu semblables que l'eau et le feu » pour reprendre les mots de l'association, se sont unis pour consolider cette fraternité d'armes qui est le lien le plus précieux pour un militaire. Faut-il le rappeler mais c'est « le Tigre » qui a remis au premier trésorier de l'UNC la somme de 100 000 francs or, léguée par la mère d'un soldat mort pour la France.

Les objectifs de l'association sont vertueux et nous n'en ferons jamais assez pour rassembler les hommes et les femmes qui portent ou ont porté les armes ; maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie ; agir pour la défense des intérêts du monde combattant ; perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France ; contribuer au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations ; participer à l'esprit de défense par le témoignage et les réflexions. Ce sont de beaux objectifs et une mission noble, en somme.

La VDC : Quel regard les soldats de l'armée de terre portent-ils, aujourd'hui, sur les associations d'anciens combattants ?

P. S. : Nos soldats portent un regard respectueux et reconnaissant à l'égard des associations d'anciens combattants comme à l'égard des associations d'armes ou des associations régimentaires. Lorsqu'un frère d'armes est blessé ou en difficulté, ils mesurent toute la valeur du soutien apporté. À l'issue d'une cérémonie, en échangeant avec un ancien le temps d'un instant, ils constatent qu'ils partagent la même volonté de servir la France que leurs aînés. Le 12 octobre 2021, le dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain, s'est éteint. Dans son ouvrage *Espérer pour la France*, lauréat du prix littéraire de l'armée de Terre Erwan Bergot en 2020, il écrit : « Oui, les Compagnons ont brûlé leur meilleur charbon et, quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes ! ». Je peux en témoigner, les jeunes soldats rencontrés lors de mes déplacements sont animés par le même feu que leurs anciens. Au Sahel, chaque fois qu'un soldat embarque dans son blindé pour partir en patouille, il prend un risque, celui d'être la cible d'une attaque par mine ou d'une embuscade. Cet été lors des incendies qui ont pris une ampleur inédite à proximité de La Teste-de-Buch et Landiras, nos unités déployées en renfort ont réalisé un travail remarquable. Nos soldats sont fiers de servir leur pays et ils incarnent des valeurs dont nous n'avons pas l'exclusivité - honneur, courage, dévouement, bien sûr, mais qui sont au cœur de leur engagement et que nous vivons au quotidien.

La VDC : Ces dernières années, l'armée de terre a beaucoup travaillé sur le soutien apporté aux soldats, renforçant et institutionnalisant son action dans des domaines tels que le soutien des blessés, l'accompagnement des familles, la reconversion, etc. Dans ce contexte, les associations ont-elles encore un rôle à jouer dans la chaîne de solidarité à l'égard de ceux qui ont servi leur pays ?

P. S. : Il est vrai que des progrès ont été réalisés et se poursuivent. Je souhaite ici saluer le travail de tous ceux qui œuvrent à la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre (Cabat), au sein des bureaux environnements humains de nos régiments. Parmi les dernières réalisations, la concrétisation du projet Athos est une nouvelle avancée. Athos renvoie au nom de guerre bien connu du plus ancien des mousquetaires des romans d'Alexandre Dumas. Dans vingt ans après,



Athos souffre de troubles psychiques, lui qui avait accueilli avec la plus grande bienveillance d'Artagnan lorsqu'il débarqua à Paris. En référence au personnage de Dumas, le dispositif des maisons Athos concrétise la volonté collective du ministère des Armées de soutenir et d'accueillir les militaires souffrant d'une blessure psychique. Si le pilotage du dispositif a été confié à l'armée de terre et la mise en œuvre à l'Igesa, c'est bien l'ensemble des armées et des services qui participe à ce dispositif qui peut aussi compter sur la générosité et le soutien de partenaires. Toutefois, il reste à faire et il restera toujours à faire. Sans aucun doute, les associations ont encore un rôle à jouer dans cette chaîne de solidarité pour la rendre encore plus solide et dépasser les limites d'une réponse institutionnelle qui est par essence administrative, donc normée et soumise à la règle. Les associations ont un rôle à remplir en complément et en prolongement de celui de l'État, en mettant l'accent sur les dimensions humaines du soutien et son adaptation à toutes les situations individuelles ainsi qu'aux contextes locaux. Du fait de leur expérience, de leur maillage territorial, l'action des associations est indispensable. L'armée de Terre, fidèle à la lettre et à l'esprit du maréchal Lyautey cherche à développer une action sociale prenant en compte les besoins dans leur globalité avec la mise en place une mission « communauté Terre ». Cette mission cherchera à développer une dynamique fédératrice pour mobiliser davantage les énergies. Le monde associatif y a toute sa place.

La VDC : La suspension de la conscription et les choix politiques du début des années 2000 ont engendré une désertification militaire du territoire, qui se conjugue à un affaiblissement du lien armée-nation. Que pourriez-vous suggérer aux associations combattantes - au premier rang desquelles l'Union nationale des combattants, forte d'un maillage territorial exceptionnel - pour qu'elles deviennent un relais incontournable du renforcement nécessaire de l'esprit de défense, et pas seulement du devoir de mémoire, chez nos concitoyens ?

P. S. : L'esprit de défense participe à la force morale de nos armées et à la résilience de la Nation. Le but de la force morale est bien d'inspirer la crainte à l'adversaire, de faire en sorte que notre propre détermination soit supérieure à celle de l'ennemi. Il s'agit de courage, de capacité à maîtriser ses émotions, sa peur individuelle ou collective. Elle se fonde sur l'esprit de corps, la fraternité d'armes, le sens donné à l'engagement et sa reconnaissance par la Nation. Aujourd'hui, les premiers enseignements de la guerre en Ukraine rappellent - sans surprise - ce qu'ont énoncé notamment le colonel Ardant du Picq dans ses Études sur le combat et le général Monclar dans son Catéchisme du combat. Même si notre pays n'est pas menacé comme l'Ukraine dans son existence ou par un ennemi à sa frontière, le peuple ukrainien en armes et la mobilisation des citoyens démontrent l'importance de développer l'esprit de défense. En s'appuyant sur son ancrage territorial, l'armée de terre s'attache à sensibiliser les acteurs locaux aux

enjeux de défense, et poursuit son investissement dans l'ensemble des dispositifs jeunesse qui sont au cœur de l'ambition « Terre jeunesse ». Une des pistes pour les associations est de s'inscrire dans une démarche complémentaire en misant concrètement sur la sensibilisation et l'édification de la jeunesse dans les territoires. Dans le dernier éditorial de votre magazine, le président Longuet écrivait : « Nous devons combattre pour que nos jeunes trouvent un sens à l'engagement citoyen qui fera d'eux de vrais patriotes et non des patriotes par défaut. » Je comprends que l'UNC est résolument « bâtisseur de l'avenir » de notre société.

La VDC : Le ministre des Armées a souhaité élargir le processus de consultation dans le cadre de l'élaboration de la prochaine Loi de programmation militaire, en conviant notamment les associations d'anciens combattants à participer à un groupe de travail. Quelle valeur ajoutée nos anciens peuvent-ils apporter à ces travaux, qui s'inscrivent clairement dans un contexte de préparation aux affrontements de haute intensité, bien éloignés du type de combats qu'ils ont pu connaître, notamment pendant la guerre d'Algérie ?

P. S. : L'esprit de défense et l'esprit de résilience de notre Nation sont indispensables au succès de nos armées, quelles que soient les formes de leur engagement opérationnel. Tout ce que les associations pourront faire pour y contribuer sera utile. ■

Propos recueillis par Béatrice Gendron

© Sirpa-Terre

Biographie du chef d'état-major de l'armée de terre

Le général d'armée Pierre Schill est né le 10 septembre 1967 à Châlons-sur-Marne (51). À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, il choisit de servir dans les troupes de marine. Il est affecté au 3^e régiment d'infanterie de marine (3^e RIMa) à Vannes. À la tête



de sa section, le lieutenant Schill est successivement engagé dans les opérations *Epervier* au Tchad, *Oryx* en Somalie et en ex-Yougoslavie à Sarajevo. Promu capitaine en 1994, il est désigné pour servir au régiment d'infanterie de marine du Pacifique en Polynésie comme officier adjoint. En 1996, il rejoint Le Mans pour commander la 2^e compagnie de combat du 2^e RIMa. Il est déployé en Albanie ainsi qu'en République centrafricaine. Après une affectation à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, breveté du CID (*actuelle École de guerre*, NDLR) en 2004, le lieutenant-colonel Schill retrouve le 3^e RIMa où il occupe les fonctions de chef du bureau opérations et instruction. En 2004, il est déployé en République de Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération *Licorne* comme chef opérations d'un groupement tactique interarmes. En 2006, il est affecté à la division plans programme évaluation de l'état-major des armées. Durant trois années, il contribue à la préparation des auditions parlementaires du chef d'état-major des armées. En 2009, il est désigné pour commander le 3^e RIMa. À l'issue de son temps de commandement, le colonel Schill fait partie des auditeurs de la 61^e session du Centre des hautes études militaires et de la 64^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale. Adjoint au chef de l'état-major particulier du président de la République à partir de l'été 2012, il est notamment chargé des opérations militaires, de la programmation militaire et du budget de la défense. Nommé général de brigade en 2017, il prend le commandement de la 9^e brigade d'infanterie de marine dont l'état-major est à Poitiers. En 2019, il est désigné pour occuper les fonctions de chef de la division emploi des forces de l'état-major des armées. Le 22 juillet 2021, il est élevé au rang et appellation de général d'armée et nommé chef d'état-major de l'armée de Terre. Le général d'armée Pierre Schill est commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, et titulaire de la croix de la Valeur militaire avec deux citations. Marié, il est père de trois enfants.